



SOCIÉTÉ

Un SOS pour sauver les médecins scolaires

L'Académie de médecine dénonce leur pénurie alarmante, qui « menace » le dépistage chez les enfants.

CAROLINE BEYER [@BeyerCaroline](#)

SANTÉ Un seul médecin de l'Éducation nationale pour 2000 à 46 000 élèves, selon les départements! Une « carence » qui « menace la qualité et l'égalité du dépistage précoce et de la prévention, en particulier pour les grands problèmes de l'adolescence que sont l'échec scolaire, les addictions, l'obésité, les troubles neuro-psychiques ». C'est ce que dénonce l'Académie de médecine, qui a publié, le 24 octobre, un rapport alarmant sur « La médecine scolaire en France ».

De 1400 en 2006, le nombre de médecins scolaires est tombé à 1000 dix ans plus tard, pour une population de 12 millions d'élèves... « Une diminution constante », alors même que « les objectifs pour la santé des élèves se sont multipliés », interpelle l'instance. C'est en 1946, après l'instauration d'un examen médical à l'âge de 6 ans, qu'ont été créés, dans l'Éducation nationale, des postes de médecin et d'infirmier. Depuis, la mission de ces personnels n'a cessé de s'étendre, de la prise en charge des enfants souffrant d'une maladie chronique, en 1993, à l'accompagnement des élèves ayant des difficultés d'apprentissage, en 2015.

Davantage de prévention

Il faut « remédier d'urgence à la pénurie », recommande l'Académie. Son message sera-t-il mieux entendu que les alertes lancées depuis de nombreuses années par la Cour des comptes, le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) ou, récemment encore, en 2016, par un rapport du Sénat ?

« *Projet d'accueil individualisé* » (PAI) pour les enfants souffrant de maladie chronique, « *projet personnalisé de scolarisation* » (PPS) pour le handicap, « *plan d'accompagnement personnalisé* » (PAP) pour les difficultés scolaires et les troubles des apprentissages, notamment

les élèves atteints de « dys »... « *Tous ces projets font entrer une dimension médicale dans les pratiques des enseignants, des directeurs d'école et des chefs d'établissement. Mais ils ne peuvent être menés sans une expertise médicale qui fait souvent défaut, en raison du manque de médecins scolaires* », constate Pierre Favre, président du Syndicat national des écoles (SNE). Directeur d'une école dans l'Ain, il décrit un monde enseignant de plus en plus confronté à ces problématiques médicales et dénonce par ailleurs une « *pathologisation* » de l'échec scolaire.

Entre les attentes affichées par l'Éducation nationale et les moyens donnés, il évoque, sur le terrain, du « *bricolage* ». « *Il faut arrêter de tout médicaliser et mettre le paquet sur la prévention: le sommeil, les habitudes alimentaires, les addictions* », estime-t-il. Obligatoire si l'on en croit le Code de l'Éducation, la « *visite médicale et de dépistage* » des 6 ans ne concerne dans les faits que 71 % des enfants, avec des taux variant de 0 à 90 % selon les régions! Contraintes par la pénurie de médecins, les académies définissent des zones prioritaires où les carences éducatives sont flagrantes.

De même, les enseignants identifient parmi leurs élèves les cas critiques. « *Pour l'heure, nous n'avons pas les moyens de mettre en place une vraie politique de prévention auprès de toute la population* », conclut le président du SNE. ■